



## COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

### SYNTHÈSE D'AVIS

#### 14 SEPTEMBRE 2022

*pivalate de prednisolone*  
**ULTARCORLENE 5 mg/g, pommade ophtalmique en récipient unidose**

Première évaluation

### L'essentiel

Avis favorable au remboursement dans les états inflammatoires sévères d'origine allergique et les états inflammatoires sévères non infectieux de la surface oculaire et du segment antérieur de l'œil.

### Quel progrès ?

Pas de progrès dans la prise en charge.

### Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Le traitement des états inflammatoires sévères d'origine allergique et des états inflammatoires sévères non infectieux de la surface oculaire et du segment antérieur de l'œil font le plus souvent appel aux corticoïdes locaux mais en fonction des étiologies, ils peuvent être associés à des mesures hygiéno-diététiques ou environnementales, à des thérapies adjuvantes (médicamenteuses ou non médicamenteuses) ou à d'autres traitements anti-inflammatoires.

locaux (AINS, ciclosporine) ou, dans le cadre de maladies auto-immunes sous-jacentes, à des traitements systémiques corticoïdes ou immunosuppresseurs.

### **Place du médicament**

ULTARCORLENE 5 mg/g (pivalate de prednisolone), pommade ophtalmique, est un traitement antiinflammatoire topique oculaire de 1<sup>re</sup> intention dans les états inflammatoires sévères d'origine allergique et les états inflammatoires sévères non infectieux de la surface oculaire et du segment antérieur de l'œil.

*Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence disponible sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)*